

TRAVAUX

LES TRAVAUX RÉALISÉS

Parmi les chantiers achevés en fin d'année 2022, le plus marquant est celui de la sécurisation des abords de l'école Ste Marguerite- Marie avec un nouveau passage piétons et des feux tricolores micro-régulés qui contribuent à réduire la vitesse de tous les véhicules circulant sur la RD 947.

Les Services techniques municipaux ont été pleinement mobilisés sur la logistique et la mise en place des nombreuses festivités communales et associatives de fin d'année. Ils ont entre-temps finalisé l'aménagement PMR du city-stade et de la nouvelle entrée latérale du cimetière du centre-bourg, côté nouveau parking (24 places dont 2 PMR et 2 pour



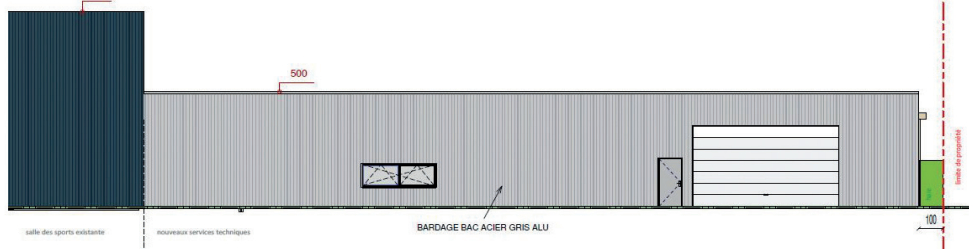
camping-car). Ils ont également procédé à la réfection d'habillage de chéneaux et d'une protection plexiglass de vitraux de l'église St Barthélémy, détériorés suite à la tempête Eunice. Durant les vacances scolaires, 3 portes de secours extérieures PVC et un châssis fixe de l'école Léonard de Vinci (côté contour de l'église) ont été changés afin de les mettre aux normes d'évacuation incendie. Enfin, les toilettes de la salle des fêtes du centre-bourg et de l'Espace Louis de Berquin ont été remplacés. ■

LES TRAVAUX À VENIR

La construction du nouveau bâtiment des services techniques municipaux à l'arrière de la salle de sports (un hangar de 21 mètres de longueur et 19 mètres de largeur) devrait démarrer courant mars. ■



FACADE NORD - 1/100



CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION DU 30 NOVEMBRE 2022

Vous pouvez retrouver l'intégralité du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 30 novembre 2022 sur le site internet de la commune : www.mairie-vieux-berquin.fr ■

À VOIR

LA SALLE DES MARIAGES

Le Procureur de la République de Dunkerque ayant donné son accord, les mariages seront dorénavant célébrés dans la commune dans la nouvelle salle aménagée dans l'ancienne chapelle de l'Espace Louis de Berquin. Les conditions d'une célébration solennelle, publique et républicaine seront parfaitement respectées dans cet espace plus grand, fonctionnel et accessible aux personnes à mobilité réduite.

Ce magnifique écrin sera inauguré officiellement le samedi 11 mars à 11h00. ■

AGENDA

FÉVRIER-MARS 2023

- Loto du FCB le samedi 4 février (Salle des fêtes)
- Apéro poétique le samedi 4 février (Espace Louis de Berquin)
- Passage du Rallye automobile des Routes du Nord le dimanche 5 février (hameau de Caudescure)
- Assemblée générale et repas des AFN Sec-Bois le mercredi 15 février (Salle des fêtes)
- Accueil de loisirs d'hiver du 13 au 24 février (Espace Louis de Berquin)
- Repas dansant de M'Danse le samedi 25 février (Salle des fêtes)
- Assemblée générale des Jardins ouvriers le dimanche 26 février (Espace Louis de Berquin)
- Tournoi de belote du FCB le vendredi 3 mars
- Spectacle d'Un Pas pour Clément le samedi 4 mars (Salle des fêtes)
- Repas de carnaval de l'école du Drooghout le samedi 11 mars (Salle des fêtes)
- Prochains passages du Bus bleu des Flandres sur la Grand'Place : les mardis 14 février et 14 mars de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00. Sur rendez-vous pris au 03 59 73 49 50 (Retraites, CAF, CPAM, impôts, cartes d'identité...)
- Loto de You Move le Samedi 18 mars (Salle des fêtes)
- Exposition de peintures du club de peinture du 24 au 26 mars (Espace Louis de Berquin)
- Assemblée générale de Corvus Flandria le samedi 25 mars (Espace Louis de Berquin)



À SAVOIR

POPULATIONS LÉGALES



Au 1^{er} janvier 2023, les populations légales de Vieux-Berquin transmises par l'INSEE sont les suivantes :

- **Population municipale :**
2 634 habitants (2 512 en 2022)
- **Population comptée à part**
(Maison de retraite) : 44 (42 en 2022)
- **Population totale :**
2 678 habitants (2 554 en 2022)

Le prochain recensement de la population sera réalisé dans la commune en janvier-février 2024. ■

CANTINE SCOLAIRE

La société API Restauration assure pour la commune l'approvisionnement en denrées alimentaires pour le restaurant scolaire, les repas étant confectionnés dans la cuisine centrale de la salle des fêtes par notre propre équipe d'agents communaux. Une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire sera mise en œuvre avec la participation des enfants des écoles fréquentant la cantine. À l'issue du diagnostic en cours, les mesures les plus appropriées seront prises, sachant que les inscriptions de dernière minute ne contribuent pas à affiner la quantité de denrées commandées. ■

DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

La commune de Vieux-Berquin est désormais guichet enregistreur des demandes de logements sociaux via le Système National d'Enregistrement (SNE). Pour effectuer une demande de logement social à Vieux-Berquin ou dans une autre commune, vous pouvez compléter le formulaire CERFA en Mairie ou directement en ligne sur le site www.demande-logement-social.gouv.fr.

À savoir : il y a actuellement beaucoup plus de demande que de logements disponibles et le délai est souvent long pour en obtenir un. ■

BANQUE ALIMENTAIRE



Plus de 840 kg de denrées alimentaires ont été récoltés le samedi 26 novembre dernier lors du ramassage en porte-à-porte réalisé par les bénévoles vieux-berquinois pour la Banque alimentaire. Un grand merci aux bénévoles pour leur investissement et à vous pour votre générosité ! ■

TÉLÉTHON

La journée d'animations pour petits et grands organisée par l'équipe locale le samedi 19 novembre avec la participation des associations de la commune a permis de récolter 2012,40€ qui ont été reversés à l'AFM - Téléthon au profit de la recherche et de la lutte contre les maladies génétiques. Bravo à tous pour cette belle mobilisation ! ■

Pour faire un don : <https://don.telethon.fr>



EN BREF

DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE POUR SÉCHERESSE

La Commune de Vieux-Berquin, à l'instar de nombreuses autres communes des Flandres et du Département, a été affectée par la sécheresse survenue d'avril à septembre 2022. Avec la réhydratation des sols qui se dessine, cette sécheresse est susceptible d'avoir engendré de nouveaux dégâts tels des fissures sur les habitations sensibles au phénomène de retrait-gonflement des argiles. Une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle de la commune de Vieux-Berquin a d'ores et déjà été effectuée à titre préventif auprès des services de l'État. La réponse gouvernementale sera connue dans quelques mois. Une éventuelle reconnaissance permettra aux éventuels sinistrés d'être pris en charge par leur assurance, si celle-ci reconnaît le sinistre. ■

RAMASSAGE DES DÉCHETS

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les déchets doivent obligatoirement être présentés dans des bacs estampillés CCFI avec le couvercle correctement fermé. Les déchets recyclables doivent être mis en vrac dans le conteneur au couvercle jaune. Les déchets présentés dans un contenant non-conforme (sac noir, ancien bac, carton, vrac...) ne sont plus collectés.

Nous sommes tous concernés par la réduction des déchets ! Les enjeux du projet de réduction des déchets sur le territoire et toutes les informations pratiques sont à retrouver sur le site de la CCFI, www.cc-flandreinterieure.fr, rubrique « transition éco - redevance incitative ».

Une question ? Veuillez vous rapprocher du service dédié de la CCFI par téléphone au 03 74 54 00 80. ■

DÉNEIGEMENT ET SALAGE DES TROTTOIRS



En cas de neige ou verglas, il est rappelé que, par arrêté municipal, les propriétaires, locataires ou occupants des habitations ayant

immédiatement accès sur la voie publique, sont tenus de débayer devant chez eux afin que le trottoir ne soit pas glissant, provoquant ainsi la chute des piétons. ■

MISE EN SÉCURITÉ D'UNE HABITATION

La Commune a été amenée à prendre un arrêté de mise en sécurité d'une maison actuellement inhabitée au 18, rue de la gare qui présentait des fissurations importantes visibles de l'extérieur et pouvait donc constituer un risque pour la sécurité du public. Cette procédure urgente a contraint les propriétaires à faire procéder à un étalement de la façade de l'habitation ainsi que de la charpente. ■

ASSAINISSEMENT COLLECTIF DU HAMEAU DE CADESCURE



Les habitants de l'agglomération du hameau de Caudescure sont actuellement sollicités afin de répondre à une enquête menée conjointement par NOREADE, la ville de Merville et la commune de Vieux-Berquin. La question posée : « Êtes-vous favorable au projet de mise en œuvre de l'assainissement collectif au hameau de Caudescure ? ». En fonction de l'adhésion des riverains au projet, NOREADE concrétisera dans les années futures son projet de création du réseau avec aménagement d'une station d'épuration écologique : un système de filtration par un lit de roseaux ou macrophytes (faisant appel à la biodiversité). ■

CAPTURE DES ANIMAUX ERRANTS



La commune a renouvelé la convention qui la lie avec la SPA de la Vallée de la Lys basée à Merville pour la capture des animaux errants ou dangereux trouvés ou localisés sur son territoire. Grâce à son refuge, la SPA de la Vallée de la Lys, association loi 1901 d'intérêt général, permet également aux animaux abandonnés de retrouver une famille. ■

RESTEZ CONNECTÉS

Retrouvez toutes l'actualité et les informations sur le village :

- **Site Internet :**
www.mairie-vieux-berquin.fr
- **Application mobile**
« Vieux-Berquin, village connecté » disponible sur l'Apple store et le Play store
- **Page Facebook officielle**
Commune de Vieux-Berquin ■



le filinfos Vieux-Berquinois

Directeur de la publication : Jean-Paul SALOMÉ ■ **Rédacteur en chef :** Pierre-Louis RUYANT ■
Rédaction : Services administratifs municipaux ■ **Crédit photos :** Mairie de Vieux-Berquin, Adobe Stock
■ **Création graphique :** Jean-Christophe BATESTTI ■ **Impression :** 1250 exemplaires sur papier recyclé - Nord/Imprim - Steenvoorde ■ **ISSN :** en cours
Mairie de Vieux-Berquin - 8 Grand-Place 59232 - **Téléphone :** 03 28 42 70 07
Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h15 à 12h00 et de 15h00 à 17h30, le samedi de 9h00 à 11h00 (sauf juillet et août).
www.mairie-vieux-berquin.fr - contact@mairie-vieux-berquin.fr - **f** Commune de Vieux-Berquin